

Neuchâtel, le 11 septembre 2023

La Rosière, un cœur de quartier appelé à reflleurir

Le carrefour de la Rosière, situé entre les Parcs et Vauseyon, sera réaménagé entre l'automne et le printemps prochain. Objectif : transformer cet espace très minéral en place de quartier, afin de donner davantage de sécurité et de qualité de vie aux habitant-e-s. Le trafic sera apaisé et le stationnement reporté sur la rue des Brévards, sans réduction de l'offre. La présence végétale sera aussi renforcée, avec des zones perméabilisées et des arbres pour apporter de l'ombrage.

Le réaménagement a déjà commencé cet été avec la mise en conformité de l'arrêt de bus de l'arrêt « Rosière », qui offre désormais une halte sécurisée et accessible aux personnes à mobilité réduite en direction de l'ouest. Le carrefour va connaître une mue en profondeur avec de nouveaux aménagements qui vont permettre à ce site de renforcer sa position de cœur de quartier.

Le passage du carrefour en zone de rencontre (20 km/h, priorité aux piéton-ne-s), permettra tout d'abord d'améliorer la sécurité des personnes qui traversent la route ou empruntent les transports publics. Les 14 places de stationnement au sud de la rue seront reportées au nord, principalement sur la rue des Brévards qui passera en sens unique à la montée. Le projet ne réduit donc pas l'offre actuelle en stationnement.

Toujours au programme de ce réaménagement, le quartier gagnera près de 20 places pour vélos et quelques-unes pour les motos. Le point de collecte des déchets sera déplacé de sorte à ne plus obstruer le passage et les conteneurs remplacés par des modèles enterrés réduisant le bruit à l'utilisation et l'emprise au sol.

La place de jeux rendue plus accessible

L'espace dégagé au sud de la rue, outre qu'il permettra de se déplacer à pied ou à vélo de manière plus sûre, ouvre des possibilités de végétalisation, d'ombrage et de perméabilisation des sols. Des arbres remplaceront les véhicules stationnés qui dissimulent actuellement la place de jeux et la rendront plus accueillante ; des plantes joueront à la fois le rôle de modération de la vitesse et d'îlots de fraîcheur.

Le gros des travaux aura lieu entre octobre et décembre, l'ensemble sera achevé au printemps 2024 avec les plantations et la pose d'un enrobé phono-absorbant sur l'ensemble de la rue des Parcs, à l'exception d'une portion qui sera complétée à la fin de la rénovation du collège des Parcs en 2025.

Ce projet d'aménagement, devisé à 500'000 francs, a fait l'objet de consultations externes, en premier lieu les riverain-e-s et les commerçant-e-s qui ont globalement bien accueilli le projet.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal, responsable du dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 01

François Derouwaux, chef de l'Office de la mobilité, 032 717 77 67

